



Contrat de Réservation 2019 D'un Hébergement Locatif

19 rue des Sansonnets 17200 ROYAN Tél / Fax: 05 46 39 47 47 Port : 06 87 83 07 12
 Mail : contact@chantdesoiseaux.fr Web : www.camping-royan-chantdesoiseaux.com

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Téléphone : Portable :
 Adresse mail :
 Véhicule -immatriculation : Marque :
 Comment avez-vous connu le camping ?

Nom	Prénom	Date de naissance

Location d'hébergement	
Arrivée le samedi à partir de 16h00 <small>(nous prévenir en cas de retard)</small>	Départ le samedi avant 10h00
<input type="checkbox"/> Mobil home "confort Plus" 4/6 pers : € <i>(forfait 4 personnes)</i>	<input type="checkbox"/> Mobil home "Grand confort" 4/6 pers..... € <i>(forfait 4 personnes)</i>
<input type="checkbox"/> Mobil home "confort Plus" 3chambres..... € <i>(forfait 6 personnes)</i>	<input type="checkbox"/> Mobil home "Grand confort" 3chambres..... € <i>(forfait 6 personnes)</i>
<input type="checkbox"/> TAOS H(2011) 1 Chambre 2pers €	<input type="checkbox"/> TAOS H(2011) 2 Chambres 3/4 pers €
<input type="checkbox"/> TAOS F (2011) 5 pers..... €	

Montant de la location :		
Personne supplémentaire : (voir tarifs)	+	
Forfait animal : (voir tarifs)	+	
Lit bébé/chaise Bébé (15 € / semaine Unitaire)	+	
Location de Barbecue (19€ / semaine)	+	
Location de draps jetables (lit de 90 : 10 €/semaine) – (lit de 140 : 14 € / semaine)	+	
Sous total du séjour (hors frais de dossier)	=	
Frais de dossier	+	16 €
Coût total du séjour	=	
Assurance annulation= 3 % du sous total (hors frais de dossier)	=	
Acompte 30 %	=	

Paiement (cochez le mode de paiement souhaité)

Mandat Poste

Chèque bancaire à l'ordre « Camping Chant des Oiseaux »

Chèque vacances(ANCV) remplis avec adresse complète

Locations juillet&août Solde à nous faire parvenir au plus tard 1 mois avant le début du séjour

Conditions Générales de Location Mobil-Home

- ❖ **La réservation** : les locations ne sont consenties que par période d'une semaine complète (du samedi 16 heures au samedi 10 heures pour juillet et août). Les noms et dates de naissance de toutes les personnes qui occuperont le mobil-home doivent être précisés. Si la location est acceptée, elle le sera pour les personnes inscrites et en aucun cas remplacées par des tiers. La location est personnelle. Il est interdit de céder ou de sous-louer à un tiers. Le non-respect de cette clause entraînera l'annulation du contrat et la perte de l'acompte versé lors de la réservation. Important ! Nous ne pouvons accepter les demandes de réservations pour des personnes mineures.
- ❖ Le bordereau de réservation doit nous être adressé, complété, daté et signé avec un acompte de 30%. A réception, nous vous adressons, sous 15 jours, une confirmation de votre séjour.
- ❖ **Le solde du séjour doit nous être adressé 1 mois avant la date de votre arrivée à l'ordre « Camping Chant des Oiseaux » Tout retard de paiement sera considéré comme une annulation. Et l'acompte reste acquis à la direction, sauf dans le cas de la souscription d'une assurance annulation.**
- ❖ Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date d'arrivée. Le règlement de la location s'effectue dans sa totalité à la réservation.
- ❖ Aucune somme, ne sera restituée, pour quelque cause que ce soit, en cas de non exécution, de résiliation ou de départ anticipé.
- ❖ **Mode paiement** : Chèque bancaire français, Chèques vacances (ANCV), Mandat, Carte Bancaire.
- ❖ **Une assurance annulation vous est proposée** : 3 % du montant du séjour (hors taxe de séjour et frais de dossier)
- ❖ **Annulation** : La demande de l'annulation doit être présentée, par écrit, au plus tard 1 mois avant la date du début du séjour. Entre la date de réservation et 30 jours avant votre arrivée, 50% de l'acompte + les frais de réservation restent acquis au camping. Entre 30 jours et votre arrivée, le montant versé reste acquis au Camping « Chant des Oiseaux ». Nous vous conseillons de souscrire l'assurance annulation qui couvre le remboursement des sommes versées en cas de maladie, accident (téléchargement du formulaire sur notre site).
- ❖ **Arrivée et départ** : En saison : les arrivées se font à partir de 16h00, toute arrivée tardive devra être signalée sous 24 H. Sans aucune information, la direction disposera de la location. Le contrat de location sera alors annulé. L'acompte versé à la réservation ne sera pas restitué. Et les départs avant 10h00. *Hors saison : les arrivées à partir de 14h00. Les départs jusqu'à 16h.*
- ❖ **Caution et état des lieux** : une caution de 400 € pour la location vous est demandée à votre arrivée et un Chèque de 50 à 80 € pour le ménage en fonction de votre logement. Non encaissée, elle est restituée au départ après vérifications de l'inventaire, en l'absence de toutes dégradations et de la propreté des lieux. Toute dégradation sera facturée. Une somme de 50 € à 80 € sera retenue dans le cas où le mobil-home nécessite un nettoyage. Un état des lieux sera effectué à votre départ. Si le départ a lieu en dehors des horaires précités, la caution sera détruite.
Inventaire : il est effectué avant votre arrivée, il appartient à chaque locataire de le vérifier et de signaler toute anomalie sous 24h. Tout dommage causé par le locataire devra être remboursé ou remplacé avant son départ.
- ❖ **Responsabilité** : La responsabilité de la famille du locataire doit être couverte par une assurance privée de responsabilité civile. L'attestation d'assurance responsabilité civile villégiature sera à remettre au bureau lors de votre arrivée. A défaut de remise de ce document, il ne vous sera pas possible d'accéder à l'hébergement loué (journal officiel du 22/10/2008, NOR : ECEC0824829A)
La direction décline toute responsabilité sur les accidents qui pourraient provenir d'un mauvais usage des appareils à gaz ou électrique.
- ❖ **L'accès au camping** : il s'effectue par l'ouverture de barrières électroniques (heures d'ouverture 7h30 à 23h00). Un badge vous sera remis.
- ❖ **Les visiteurs** : Chaque visiteur doit se présenter au bureau d'accueil. Les visiteurs sont admis sur le terrain, selon les conditions générales, mais aucun accès n'est possible sur le site aquatique.
- ❖ **Le site aquatique** :
Sur les mois de Juillet et août : ouvert de 10h00 à 20h00.
Les enfants restent sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents. Les horaires sont affichés à l'entrée du site. Le site aquatique n'est pas surveillé.
Les caleçons de bains sont interdits.
Les enfants de moins de 3 ans doivent porter des couches culottes spécifiques pour l'accès au site aquatique.
- ❖ **Les animaux** : seuls les chiens tenus en laisse sont tolérés sur le camping après acceptation de la Direction sous réserve de la présentation du carnet de vaccination à jour, Sont interdits sur le terrain de camping les chiens suivants : chiens d'attaque de la catégorie 1, chiens de garde de défense catégorie 2 d'après la loi n°99.5 du 6 janvier 1999 Arrêté du 27 avril 1999 Article 211.1 et 211.5 du code rural. Dans certains modèles nous acceptons un chien. Votre chien ne restera jamais seul dans la location.
- ❖ **RECLAMATIONS** : Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement de séjour doivent être formulées nominativement par écrit sur place auprès de la Direction du camping pour permettre à celle-ci de trouver une solution favorable et immédiate.
A défaut, le séjour sera, de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes
- ❖ **RGPD** : Les informations individuelles collectées dans ce questionnaire sont destinées exclusivement à l'usage interne du camping Chant des Oiseaux. Dans le respect de la loi du 6/01/1978 relative à l'informatique et aux libertés et conformément au règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité et d'un droit à l'oubli concernant les informations personnelles collectées vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant votre demande à : Camping Chant des Oiseaux, 19 rue des Sansonnets, 17200 Royan 05.46.39.47.47, contact@chantdesoiseaux.fr
- ❖ **Les barbecues** : Des barbecues collectifs sont à votre disposition. Les barbecues électriques sont interdits. Sont tolérés les barbecues individuels (à gaz ou à charbon), dans la mesure où les conditions climatiques le permettent (interdits par sécheresse importante) et où leurs utilisations n'occasionnent pas de gênes importantes sur les emplacements voisins.
- ❖ **Ordures ménagères** : **Les déchets** devront être conditionnés en sacs poubelle et déposés dans les containers situés à l'extérieur du terrain. Le verre sera déposé dans des containers spéciaux.
- ❖ **Droit à l'image** : Pour les besoins publicitaires du camping, vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photographies de vous, vos enfants ou vos biens personnels qui pourraient être prises au cours de votre séjour.
- ❖ **Règlement intérieur** : toute personne pénétrant dans le camping est tenue de se conformer au règlement intérieur affiché à l'accueil. Le non respect du règlement peut entraîner l'expulsion du camping. Cette mesure est assimilée à un départ anticipé.
- ❖ **Il est formellement interdit de fumer dans les locatifs.**
- ❖ Il est interdit d'installer des tentes sur les emplacements de mobil-homes.

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance des conditions générales et des tarifs et m'engage à les respecter.

A....., le

Cachet et signature du Camping

Signature précédée de « lu et approuvée » :